

## Rétrospective santé 2023 :

### les principaux événements qui ont marqué l'année et les perspectives pour 2024.

Changements réglementaires, mouvements du marché, et la reprise des programmes : autant de défis qui ont impactés le secteur de la santé en 2023.

L'année 2023 était particulièrement riche : l'arrivée sur le marché de médicaments innovants, la quête du ministère de la Santé pour la reprise des programmes de santé publique, le redressement des comptes du secteur privé et les évolutions réglementaires majeures, comme l'autorisation pour les pharmacies de réaliser des tests de dépistage, pour ne citer que ces événements.

Par ailleurs, certains projets initiés en 2023 devraient se consolider et se développer en 2024 : la construction du complexe économique-industriel de la santé, la régulation du cannabis par l'Agence nationale de surveillance sanitaire (**ANVISA**) et l'avancée de la santé numérique dans le **SUS** (Système Unique de Santé – système de santé publique Brésilienne).

Nous avons détaillé ci-dessous les principaux faits saillants de l'année 2023 et les perspectives pour 2024 :

#### MOUVEMENTS DU MARCHÉ

Les mouvements constatés en 2023 ont été moins impressionnants que d'autres années. En effet, on constate des investissements dans des startups de plus petite taille, un retrait du devant de la scène des plans de santé – concentrés sur le redressement de leurs comptes, et une préoccupation des hôpitaux et réseaux verticalisés à réaliser les intégrations actées l'année précédente.

Cependant, on remarque quelques transactions structurantes pour le marché : le rachat de **Qsaúde** par **Alice** et la fusion de **Conexa** avec **Zenklub**. Par ailleurs, la reprise de la vente d'**Amil** a attiré l'attention. De nouvelles solutions semblent avoir été apportées, telles que de nouveaux modèles de rémunération et des accords de partage des risques. Enfin, en ce qui concerne la prise en charge des maladies rares, l'annonce de la construction d'un hôpital spécialisé à São Paulo a été célébrée par les patients et les organisations.

#### Vente d'Amil

Après l'échec de cession de son portefeuille de bénéficiaires de plans individuels en 2021, **l'UnitedHealth Group** reprend la vente d'**Amil**.

Cette fois, la proposition concerne également le réseau de soins, qui compte 31 hôpitaux et 28 centres médicaux. La transaction est évaluée entre 1,9 et 2,8 Mds d'euros par Bank of America et a reçu quatre propositions de parties intéressées.

La vente a été conseillée par BTG Pactual et la proposition retenue est celle du groupe **Qualicorp**. La négociation est actuellement analysée par le **CADE** (Conseil administratif de défense économique), qui donnera ou non son accord à la poursuite de l'opération.

### Alice rachète Qsaúde

La start-up **Alice**, spécialisée dans l'assurance santé, a acquis le portefeuille de bénéficiaires de **Qsaúde**, dont le nombre d'utilisateurs est passé de 11 000 à 28 000. Le chiffre d'affaires annuel de l'opérateur a également augmenté de manière significative, passant de 18,6 M d'euros à 46,6 M d'euros. La healthtech a également annoncé un changement de son modèle d'affaires pour ne proposer que des plans d'affaires, visant des revenus de 93,3 M d'euros d'ici la fin 2024.

### Conexa + Zenklub

Deux grandes entreprises de santé numérique ont annoncé leur fusion. **Conexa**, qui opère dans le domaine de la télémédecine, a uni ses forces à celles de **Zenklub**, une start-up spécialisée dans la santé mentale, dans le but de devenir la plus grande plateforme de santé numérique d'Amérique latine. L'opération s'est faite par échange d'actions entre les entreprises. Dotée d'une trésorerie de 37,3 M d'euros, la nouvelle société a pour objectif d'atteindre le seuil de rentabilité au début de cette année (2024).

### Pfizer + A.C.Camargo

Une autre étape importante sur le marché brésilien a été l'accord entre **Pfizer** et le centre de cancérologie **A.C.Camargo** afin de partager le risque d'un médicament anticoagulant utilisé chez les patients cancéreux ayant souffert d'une thrombo-embolie veineuse (TEV). L'accord prévoit le remboursement des médicaments qui n'ont pas l'effet souhaité et est considéré comme une nouvelle étape vers la mise en place de nouvelles initiatives visant à faire progresser la question de la soutenabilité dans le secteur.

### Maladies rares

Le secteur des maladies rares au Brésil a reçu deux renforts majeurs. À Porto Alegre, la **Casa dos Raros** a officiellement initié ses activités cette année, offrant un diagnostic et un traitement aux patients, ainsi qu'un soutien à leurs familles. Elle devrait fonctionner à plein régime jusqu'à la fin de l'année 2024 et assurer 100 traitements par jour. À São Paulo, la construction de **L'Hospital dos Raros** a été annoncée, avec 110 lits et une livraison prévue pour le second semestre 2027. Il s'agit dans les deux cas d'initiatives philanthropiques, soutenues par les gouvernements locaux, qui travailleront en partenariat avec le SUS et les plans de santé.

## LE SCENARIO DE LA SANTE COMPLEMENTAIRE

Après une année de crise, le secteur de la santé complémentaire commence à se redresser. Avec une année 2023 placée sous le signe du redressement des comptes et un marché des fusions-acquisitions, les opérateurs de santé se sont attachés à consolider les partenariats, à réduire les coûts et à lutter contre les irrégularités. En outre, des ajustements plus importants ont été appliqués aux contrats d'entreprise afin de compenser les pertes d'exploitation. Les demandes d'indemnisation commencent à diminuer lentement, mais on s'attend à ce qu'entre 2024 et 2025, le secteur retrouve les indicateurs d'avant la pandémie. D'autre part, les hôpitaux et les prestataires continuent à demander des réajustements plus importants aux régimes de santé, ainsi qu'à recouvrer les paiements en retard et les factures rejetées.

## Légère amélioration du scénario

L'année 2023, marquée par les séquelles de la crise pandémique pour les plans de santé, a connu une légère amélioration des résultats et des sinistres au fil des mois, clôturant le 3e trimestre avec une perte d'exploitation de 1,17 Mds d'euros. D'autre part, le nombre de bénéficiaires a continué d'augmenter, atteignant 50,9 M de personnes avec des plans médicaux-hospitaliers. Les régimes de soins dentaires uniquement comptaient 32,2 M d'utilisateurs. Le second semestre de l'année a été marqué par la volonté des opérateurs d'ajuster leurs comptes, d'adapter leurs partenaires et leurs zones d'opération, ainsi que de combattre la fraude.

## Thérapies innovantes (nouvelles règles)

Soucieuse de dialoguer avec le secteur et de faire des ajustements structurels, **l'Agence Nationale de Santé Complémentaire (ANS)** a agi plus discrètement après 2022, année au cours de laquelle elle a été soumise à des pressions sociales de toutes parts. L'un des principaux faits marquants pour les opérateurs a été la nouvelle réglementation relative à l'inscription des thérapies innovantes sur la liste des médicaments remboursables. Elles devront faire l'objet d'une évaluation des technologies de la santé (ATS), même si elles ont déjà été incorporées dans le **SUS**. Jusqu'à présent, une loi de 2022 prévoyait que l'inscription était automatique, comme c'était le cas pour le médicament Zolgensma.

## Loi sur la liste exemplative

Approuvée fin 2022, la loi dite de la « liste exemplative », qui garantit la couverture des traitements qui ne figurent pas sur la liste de **l'ANS**, n'est toujours pas définie. En effet, l'Agence (ANS) et le ministère de la santé n'ont pas défini les critères selon lesquels les preuves scientifiques sont valables et devraient sous-tendre l'application de la loi, ni les agences réputées qui devraient être prises en compte. En conséquence, les opérateurs soutiennent qu'il n'est pas possible d'autoriser des traitements qui ne figurent pas sur la liste, et **l'ANS** affirme qu'elle n'est pas compétente pour superviser cette question. D'autre part, la loi a été utilisée comme base par les juges pour forcer les plans de santé à autoriser certains traitements.

## LA SANTE PUBLIQUE

### Législation, SUS et ministère de la santé

Le président Lula a nommé Mme Nísia TRINDADE, au poste de ministre de la Santé, plaçant le secteur sous le signe du redressement. Première femme à occuper le poste, elle s'est efforcé de faire progresser les sujets liés au **SUS** et à la santé publique, tels que la **vaccination et les soins primaires**.

### Secrétariat à la santé numérique

La création du Secrétariat à la santé numérique et à l'information a été l'un des points forts du ministère de la santé au cours de la première année de l'administration Lula. Dirigé par Mme Ana Estela HADDAD, le département s'est efforcé de structurer le **SUS** pour faire progresser la télésanté, l'interopérabilité et l'utilisation d'outils technologiques dans le domaine de la santé publique. À cette fin, le Secrétariat a signé des partenariats, tels que celui conclu avec l'Entreprise

brésilienne de services hospitaliers (**EBERH**) pour mettre son dossier médical électronique à la disposition des hôpitaux du **SUS** et l'annonce du programme **SUS Digital**, encore en cours d'élaboration par le gouvernement.

## **CEIS**

Le complexe économique-industriel de la santé (**CEIS**) commence à prendre forme, dans le but de rendre le pays moins dépendant du marché international pour les vaccins, les médicaments et autres fournitures médicales. L'investissement prévu est de 7,8 Mds d'euros d'ici 2026. En décembre 2023, le gouvernement a annoncé la publication de quatre ordonnances (*portarias*) sur le sujet, formalisant la Stratégie nationale pour le développement du complexe économique-industriel de la santé.

## **Grand chantier pour les opérations chirurgicales**

Le gouvernement fédéral a investi 112 millions d'euros pour réduire les files d'attente d'opérations chirurgicales non urgentes au **SUS**, accumulées en raison de la pandémie de Covid-19. Entre mars et octobre de 2023, 350 000 interventions chirurgicales ont été réalisées dans le cadre du Programme national de réduction des files d'attente pour les interventions chirurgicales non urgentes, les examens complémentaires et les consultations spécialisées (**PNRF**), soit environ 72% de la demande satisfaite par le programme. Les prochaines étapes sont prévues pour les années à venir.

## **Mais Médicos (Plus de médecins)**

L'année a été marquée par la relance du programme Mais Médicos (Plus de médecins), dont l'objectif est de réduire les lacunes dans les soins primaires du **SUS**. Remplacé en 2019 par Médicos do Brasil, le programme revient sous l'administration Lula, qui promet de donner la priorité aux médecins brésiliens. Critiqué par le Conseil fédéral de médecine (**CFM**) pour ne pas exiger la revalidation du diplôme des médecins formés à l'étranger, qui peuvent travailler sans enregistrement professionnel, le Mais Médicos a atteint un nombre record au cours de l'année, avec plus de 18 500 professionnels. Dans l'un des appels à candidatures qui a eu lieu en 2023, 46 % des médecins ont été formés au Paraguay.

## **Tableau SUS**

Le réajustement de la grille du **SUS**, qui définit les montants à reverser aux organismes philanthropiques, aux institutions de santé et aux prestataires privés pour les services rendus au **SUS**, a fait son entrée en force dans l'agenda public. En août, le gouvernement de São Paulo a annoncé la création de la grille du **SUS** de São Paulo, avec des valeurs plus élevées que la version nationale, qui pourrait représenter jusqu'à 5 fois la rémunération pour certaines procédures. Toutefois, aucune publication n'a encore officialisé ce lancement. D'autre part, le congrès national a approuvé le réajustement annuel de la grille du **SUS**, mais le pourcentage sera défini par le ministère de la santé et, selon le texte, "sous réserve des disponibilités budgétaires et financières".

## **Nouveau PAC**

En août, la ministre de la Santé, Mme Nisia TRINDADE, a détaillé les plans d'investissement du nouveau **PAC** (Programme d'Accélération de la Croissance) dans le domaine de la santé. Sur les 319 mille milliards d'euros annoncés pour l'ensemble du programme, 5,6 Mds d'EUR seront

investis dans le secteur entre 2023 et 2026, répartis en cinq piliers : les soins primaires (1,38 Mds d'euros), les soins spécialisés (2,57 Mds d'euros), la préparation aux urgences sanitaires (50 M d'euros), le complexe économique et industriel de la santé (1,66 Mds d'euros) et la télémédecine (27,9 M d'euros). Les contributions comprennent la construction d'hôpitaux spécialisés et d'unités de santé de base, l'extension du **SAMU** à l'ensemble du territoire national, l'extension des unités de télésanté et du travail des médecins de famille, des initiatives de santé mentale, la construction d'usines pour la production d'intrants et de produits biologiques, entre autres.

### **Le cannabis**

Le débat sur la réglementation et la disponibilité du cannabis médical s'est poursuivi tout au long de l'année. Au moins 15 États brésiliens ont adopté des lois garantissant l'accès au cannabis par l'intermédiaire du **SUS**, ainsi que des actions en justice visant à obliger le gouvernement, les États et les municipalités à payer les traitements. Entre janvier et octobre 2023, São Paulo a dépensé 4,7 M d'euros pour faire appliquer ces lois. Cependant, les preuves scientifiques solides sont encore limitées pour quelques pathologies. D'autre part, le marché attend une révision de la réglementation de l'**ANVISA** en 2024.

### **Tests de dépistage en pharmacie**

En août, l'**ANVISA** a autorisé l'ensemble des pharmacies à effectuer des tests de dépistage basiques (glucose, covid...). Cette mesure a été considérée comme une étape importante pour la population, faisant des pharmacies un point d'accès aux services de santé. En raison de leur capillarité dans tout le pays, avec plus de 90000 unités, les pharmacies sont, dans les petites villes de l'intérieur des États, l'un des seuls services de santé accessibles, et le positionnement des entreprises pour les transformer en centres de santé a permis de consolider leur rôle.

### **Politique de lutte contre le cancer**

Célébrée par les patients et les organisations de défense des personnes atteintes de cancer, la politique nationale de prévention et de contrôle du cancer (PNPCC) a été approuvée par le congrès national et sanctionnée par le président Lula. Le cancer étant l'une des maladies les plus répandues dans la population, avec environ 704 000 nouveaux cas par an entre 2023 et 2025, la politique prévoit des actions de prévention, de diagnostic, de traitement, de réadaptation et de soins palliatifs, ainsi que la création du programme national d'orientation des personnes ayant reçu un diagnostic de cancer.

### **Problèmes de santé publique**

La santé continue de faire face à des défis saisonniers. L'augmentation de la dengue tout au long de l'année 2023, avec la résurgence du sérotype 3, inquiète les autorités, qui soulignent qu'il pourrait y avoir une épidémie dans certains États en 2024. La vague de pneumonies causées par des bactéries en Chine et en Europe est un autre problème qui mérite attention. Avec le changement climatique, il est à craindre que les épidémies se multiplient, en plus des vagues de chaleur excessives qui ont déjà atteint le Brésil. 2024 devrait être une année difficile à cet égard, en plus du risque d'une nouvelle vague de Covid dans le monde.

### Dengue de type 3

Plus de 1,6 M de cas de dengue ont été enregistrés au Brésil en 2023, soit 15,8 % de plus qu'en 2022. Le ministère de la santé prévoit des épidémies dans tout le pays en 2024, et la résurgence de la dengue de type 3, qui n'avait pas été enregistrée depuis 15 ans, a déclenché une alerte. Le scénario risque d'être impacté par le changement climatique, tant au niveau de la prolifération des moustiques que de l'aggravation des conditions de vie des patients. Pour ces raisons, le ministère brésilien de la santé a décidé d'incorporer le vaccin contre les arbovirus pour prévenir de nouveaux cas.

### AVANCEES SCIENTIFIQUES, NOUVEAUX TRAITEMENTS ET NOUVEAUX MEDICAMENTS

La science ne cesse d'évoluer et 2023 n'a pas échappé à la règle. De nouveaux médicaments ont été mis sur le marché, des vaccins innovants ont été approuvés par les organismes de réglementation et des technologies révolutionnaires promettent de changer le scénario pour certaines maladies, avec la possibilité de progresser dans d'autres domaines. L'utilisation de la technologie prend également de l'ampleur, et l'application de l'intelligence artificielle dans les soins de santé quotidiens est sur le point de devenir une réalité.

#### Vaccin contre la dengue

Face à l'augmentation des cas de dengue au Brésil, **Takeda Pharmaceuticals** a lancé **Qdenga**, un vaccin contre l'arbovirus qui s'est avéré, lors d'études cliniques, efficace à 80,2 % pour prévenir l'infection et à 90,4 % pour prévenir les cas graves. Le vaccin est déjà vendu dans les cliniques privées et les pharmacies du pays et a été approuvé par la **CONITEC**, (Commission nationale pour l'incorporation des technologies dans le système unique de santé), pour être inclus dans le calendrier officiel de vaccination brésilien à partir de février. L'Organisation mondiale de la santé (**OMS**) approuve l'utilisation du vaccin, qui protège contre les quatre sérotypes de la dengue.

#### L'IA

L'utilisation accrue de l'intelligence artificielle a été l'un des principaux sujets du marché cette année, en particulier avec les progrès de l'IA générative et du ChatGPT. Avec des applications permettant de gagner en efficacité dans les hôpitaux, les opérateurs et les cliniques, à la fois en termes de coûts et de soins aux patients, l'utilisation de l'intelligence artificielle peut collaborer aux diagnostics et aux indications de traitement, ainsi qu'à la production de nouvelles thérapies par l'industrie pharmaceutique. Pour 2024, on s'attend à une plus grande utilisation dans le secteur, ainsi qu'à une réglementation au Brésil.

#### Vaccin contre le VRS

Le vaccin contre le virus respiratoire syncytial (VRS), l'une des principales causes de bronchiolite, a également été mis sur le devant de la scène. Sous le nom commercial **Arexvy**, fabriqué par GlaxoSmithKline (**GSK**), le vaccin est destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus et a déjà été enregistré auprès de l'**ANVISA**. Aux États-Unis, la **FDA** a également approuvé **ABRYSVO**, un vaccin de Pfizer contre la même maladie, mais axé sur la prévention chez les bébés en vaccinant les femmes enceintes entre la 32<sup>e</sup> et la 36<sup>e</sup> semaine de grossesse.



## Médicaments pour la perte de poids

Le fait marquant de l'année 2023, du point de vue des avancées scientifiques en matière de santé, est l'arrivée des médicaments pour perdre du poids, le semaglutide et le tirzepatide, avec des résultats encourageants. Alliés de la lutte contre l'obésité, les traitements ont gagné des parts de marché tout au long de l'année et ont contribué à augmenter la valeur boursière des laboratoires pharmaceutiques. L'arrivée du **Zepbound d'Eli Lilly** en concurrence avec le **Wegovy de Novo Nordisk** a incité d'autres entreprises à se lancer dans la course aux médicaments amaigrissants.



**Maria-Dulce Nunes-Osinski**  
Cheffe du pôle Art de Vivre & Santé

Tél. : +55 11 96374-1494

E-mail : [maria-dulce.osinski@businessfrance.fr](mailto:maria-dulce.osinski@businessfrance.fr)

Business France Brésil  
Ambassade de France au Brésil  
R. Marina Cintra, 94  
Jardim Europa, São Paulo- SP  
[www.businessfrance.fr](http://www.businessfrance.fr)

